



Thème du XXIème colloque Paris 2024

L'éthique professionnelle des enseignants spécialisés à dominante pédagogique

Dans la Charte de l'enseignant spécialisé de la FNAME, il est mentionné que « l'ES-ADP met en œuvre une démarche qui prend appui sur sa posture professionnelle et son éthique propre ».

Cependant, cette éthique, bien que soulignée, reste souvent implicite. Face à l'évolution de notre métier, il devient nécessaire de définir clairement ce qu'elle implique.

Quelles sont les composantes de l'éthique dans notre activité professionnelle ? Comment s'exerce-t-elle au quotidien et quelles valeurs sous-tend-elle ? Il est essentiel de faire la distinction entre éthique et déontologie.

Se pose aussi la question de l'existence d'une éthique spécifique au métier d'enseignant spécialisé à dominante pédagogique au sein d'un RASED. Il nous semble important d'avoir une "boussole éthique" quand nous sommes face à certains dilemmes. Mais peut-on poser des valeurs et des principes communs à tous les ES-ADP et mettre en place des critères permettant d'entériner ou au contraire d'exclure certaines pratiques ?

Au sein de la FNAME, nous souhaitons engager une réflexion visant à définir des repères concrets qui nous permettraient dans le futur l'élaboration d'un code déontologique. Sur quels éléments s'appuyer pour le construire ?

En interrogeant la recherche, nous espérons avoir des pistes de réponses pour nous permettre d'avancer dans notre réflexion.

FNAME

3 rue de la Bibliothèque 13400 Aubagne

fname@fname.fr www.fname.fr